

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

REGION DE KAOLACK

DEPARTEMENT DE NIORO DU RIP

COMMUNE DE NIORO



DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET DE PRIX

RESTREINTE T_CNR_004/2022 NIORO DU RIP

TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU
POTABLE DANS LES QUARTIERS PERIPHERIQUES DE NIORO DU
RIP

LINEAIRE : 1986 m

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE NIORO DU RIP

MAITRE D'ŒUVRE LOCAL :

FINANCEMENT : COMMUNE DE NIORO DU RIP

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

REGION DE KAOLACK

DEPARTEMENT DE NIORO DU RIP

COMMUNE DE NIORO



INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

1. DISPOSITIONS GENERALES

Le soumissionnaire assume tous les frais afférents à la préparation et à la remise de son offre. L'Autorité contractante appelée "le Maître d'ouvrage", ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenu de les payer, quels que soient le déroulement ou l'issue de la procédure de passation.

2. DESCRIPTION DES TRAVAUX

Les travaux réalisés dans le cadre du présent marché comprennent les TRAVAUX DE REALISATION DES INFRASTRUCTURES DE BASE DES QUARTIERS PERIPHERIQUES DE NIORO DU RIP, et sont mentionnés ci-après sous l'appellation

« TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU AEP DES QUARTIERS PERIPHERIQUES DE NIORO DU RIP »

3. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITE ET DE QUALIFICATION

La présente Demande de Renseignements et de Prix s'adresse aux entreprises sénégalaises indiquées sur la liste restreinte ci-après :

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

REGION DE KAOLACK

DEPARTEMENT DE NIORO DU RIP

COMMUNE DE NIORO



ENTREPRISES	CONTACTS	NATIONALITE
		SENEGALAISE

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

REGION DE KAOLACK

DEPARTEMENT DE NIORO DU RIP

COMMUNE DE NIORO



Les exigences en matière de qualification.

Capacité technique et Expérience :

a/Expérience :

Fournir la preuve qu'il a réalisé avec satisfaction au cours des trois dernières années 2019, 2020 et 2021, au moins deux (02) marchés similaires. Joindre les attestations de service fait délivrées par les clients accompagnés de PV de réception définitive.

b/Moyens humains :

Le Soumissionnaire doit établir qu'il dispose du personnel pour les positions clés suivantes :

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

REGION DE KAOLACK

DEPARTEMENT DE NIORO DU RIP

COMMUNE DE NIORO



N°	Position	Expérience globale en travaux (années)	Expérience dans les travaux similaires (années)
1	Un Ingénieur hydraulicien ou équivalent, chef de mission	05 ans	03 mission similaires
2	Un Technicien Supérieur plombier ou équivalent, assistant chef de mission	03 ans	01 mission similaire
3	Un Plombier, chef de chantier	07 ans	03 mission similaires

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

REGION DE KAOLACK

DEPARTEMENT DE NIORO DU RIP

COMMUNE DE NIORO



c/Moyens matériels :

Le Soumissionnaire doit établir qu'il a le matériel suivant :

N°	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis
<u>1</u>	Liste détaillée de petits matériels	10
<u>2</u>	Véhicule de liaison appartenant à l'entreprise (fournir carte à grise)	01
<u>3</u>	Pompe hydraulique d'essai	01

4. VISITE SUR LE TERRAIN

Il est conseillé au soumissionnaire de visiter les sites des travaux et leurs environs et d'obtenir par lui-même et à ses risques, tous les renseignements qui

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

REGION DE KAOLACK

DEPARTEMENT DE NIORO DU RIP

COMMUNE DE NIORO



peuvent s'avérer nécessaires pour la préparation de l'offre et la conclusion d'un contrat.

NB : la visite est obligatoire.

Les coûts liés à la visite sur le terrain seront à la charge du soumissionnaire.

5. CONTENU DU DOSSIER DE DRP

Le dossier comprend les documents suivants

- (a) Instructions aux Soumissionnaires ;
- (b) Cahier des Clauses Techniques Particulières ;
- (d) Lettre de soumission de l'Offre ;
- (e) Lettre de Marché.

Le soumissionnaire est censé étudier soigneusement les instructions, conditions, formulaires, termes spécifications, et plans du dossier de Demande de Renseignements et de Prix (DRP).

6. DOSSIER DE SOUMISSION

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants :

- Lettre de soumission et annexe ;

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

REGION DE KAOLACK

DEPARTEMENT DE NIORO DU RIP

COMMUNE DE NIORO



-
- Devis estimatif et quantitatif ;
 - Le planning des travaux ;
 - Cahier des spécifications techniques visé et paraphé par le soumissionnaire .
 - Le projet de marché revêtu de la mention «lu et approuvé » ;
 - Tout autre formulaire devant être rempli et soumis conformément aux instructions aux soumissionnaires formulées dans le dossier de Demande de Renseignements et de Prix.

7. PRIX DE L'OFFRE

Le prix de l'offre faite par le soumissionnaire ne sera sujet à aucun ajustement.

Les quantités proposées dans le cadre de devis ne sont qu'approximatif et que seront payées les quantités réellement exécutées.

8. VALIDITE DE L'OFFRE

Les offres resteront valides pendant une période de (60) jours après la date d'ouverture des plis.

9. CACHETAGE ET MARQUAGE DES OFFRES

Le soumissionnaire présentera l'original et chaque copie de l'offre en utilisant des enveloppes séparées qui portent les mentions « ORIGINAL » ou « COPIE » selon le cas.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

REGION DE KAOLACK

DEPARTEMENT DE NIORO DU RIP

COMMUNE DE NIORO



Sur les enveloppes contenant l'original et la copie, il devra y avoir :

(a) le nom et l'adresse de l'Autorité contractante, et (b)

l'identification suivante :

i) Objet du marché : ____

ii) N° de réf. _____

iii) Les mots « NE PAS OUVRIR AVANT _____ (date)

10. DELAI DE SOUMISSION

Les offres doivent être reçues par l'Autorité contractante à l'adresse spécifiée ci-après : Hotel de ville de la commune de Nioro du Rip, département de Nioro du Rip, région de Kaolack de 08h à 13 h et de 15 h à 17 heures au plus tard le **27 octobre à 12h 00mn**. Tout dossier reçu par l'autorité après l'heure ci-dessus mentionné ne sera pas accepté.

Le délai d'exécution des travaux est de 40 jours après notification.

11. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION

L'Autorité contractante ouvrira les plis en présence des candidats ou leurs représentants, le **27 octobre à 12h 00 minute TU** (heure et date) à l'adresse suivante salle de délibération de la mairie de Nioro du rip.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

REGION DE KAOLACK

DEPARTEMENT DE NIORO DU RIP

COMMUNE DE NIORO



Les représentants des candidats devront signer un registre attestant de leur présence.

Le nom du candidat et le montant total de chaque offre, et de toute autre variante qui aura été demandée seront lus à haute voix et enregistrés à l'ouverture.

Avant l'évaluation détaillée des offres, l'Autorité contractante vérifiera que les offres ont été signées, sont conformes aux conditions requises dans le dossier de DRP et ne comportent pas d'erreurs de calcul.

Si une offre n'est pas conforme pour l'essentiel aux dispositions du présent dossier de DRP, c'est à dire comporte des déviations substantielles aux termes, conditions et spécifications, elle sera alors rejetée.

Les offres considérées conformes sont vérifiées par l'Autorité contractante.

Lorsqu'il y a une différence entre le prix unitaire et le total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire prévaut. Si un soumissionnaire refuse d'accepter la correction, son dossier sera rejeté.

Les pièces administratives (CSS, IPRES, IRT, Quitus Fiscal) doivent être fournies dans le dossier ou à compléter avant signature du contrat.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

REGION DE KAOLACK

DEPARTEMENT DE NIORO DU RIP

COMMUNE DE NIORO



12. ATTRIBUTION DE CONTRAT

L'Autorité contractante attribue le contrat au candidat techniquement éligible dont l'offre a été considérée conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres et qui aura offert le prix évalué le plus bas.

Avant l'expiration de la période de validité des offres, l'Autorité contractante notifiera à l'attributaire du contrat que son offre a été retenue. Cette lettre précise le montant que l'Autorité contractante paiera à l'Entrepreneur pour l'exécution des travaux spécifiés par le marché.

L'Autorité contractante informera les autres candidats du rejet de leurs offres.

13. PAIEMENT

Les modalités de paiement sont les suivantes :

Avance de démarrage 20%, cautionnée à 100%.

Les décomptes seront faits sur la base des attachements établis de façon contradictoire.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

REGION DE KAOLACK

DEPARTEMENT DE NIORO DU RIP

COMMUNE DE NIORO



LES ANNEXES

- 1- Modèle de lettre de soumission**
- 2- Modèle Lettre de Marché**
- 3- Avis de DRP restreints**
- 4- Modèle d'Attestation de visite**

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

REGION DE KAOLACK

DEPARTEMENT DE NIORO DU RIP

COMMUNE DE NIORO



Lettre de Soumission

En référence à votre Demande de Renseignements et de Prix à compétition restreinte en date du 2022.

Après avoir lu le dossier de Demande de Renseignements et de Prix pour les travaux mentionnés ci-dessus et en particulier les quatre documents suivants :

- Instructions aux Soumissionnaires
- Marché et
- Bordereaux Descriptifs Quantitatifs et de prix des travaux, et
- L'avis.

Au nom de mon entreprise, par la présente

- J'accepte sans restriction, tous les termes du dossier de Demande de

Renseignements et de Prix à compétition restreinte.

- Je sou mets une offre portant ma signature et remplie conformément aux conditions du dossier ;
- Je m'engage à réaliser en tant qu'entrepreneur, les travaux cités ci-dessus pour un montant deFCFA
- Je m'engage à signer le marché joint en annexe, si je suis désigné attributaire.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

REGION DE KAOLACK

DEPARTEMENT DE NIORO DU RIP

COMMUNE DE NIORO



L'Autorité contractante devra payer les sommes dues au titre de la présente
DRP, en créditant le compte bancaire ouvert au nom de : *[nom de l'entreprise]*

Numéro, à laagence de la Banque

Ou par chèque bancaire établi au nom de : *[nom de l'entreprise]*.

Fait en une copie originale à _____ le

Signé par _____(L'Entrepreneur)_____ Nom de l'entreprise ____

Adresse et téléphone ____

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

REGION DE KAOLACK

DEPARTEMENT DE NIORO DU RIP

COMMUNE DE NIORO



Lettre de marché

Le présent Marché a été conclu le _____ jour de _____ 2022

entre *[nom]*, domicilié à *[adresse]* (ci-après dénommé “le Maître d’Ouvrage”) d’une part et *[nom de l’Entrepreneur ou du groupement d’entreprise suivi de “conjointement et solidairement, et représenté par [nom] comme mandataire commun”]*, domicilié à *[adresse]* (ci-après dénommé “l’Entrepreneur”) d’autre part,

Attendu que le Maître d’Ouvrage souhaite que certains Travaux soient exécutés par l’Entrepreneur, à savoir *[nom]*, qu’il a accepté l’offre remise par l’Entrepreneur en vue de l’exécution et de l’achèvement desdits Travaux, et de la réparation de toutes les malfaçons y afférentes.

Il a été convenu de ce qui suit :

Dans le présent Marché, les termes et expressions auront la signification qui leur est attribuée dans les Cahiers des Clauses administratives générales du Marché.

En sus de l’Acte d’engagement, les pièces constitutives du Marché sont les suivantes :

- a) La Lettre de notification d’attribution ;
- b) La soumission ;

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

REGION DE KAOLACK

DEPARTEMENT DE NIORO DU RIP

COMMUNE DE NIORO



-
- c) Les Instructions aux soumissionnaires ;
- d) Le Bordereau Descriptif quantitatif et de prix des travaux

En cas de différence entre les pièces constitutives du Marché, ces pièces prévalent dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.

En contrepartie des paiements à effectuer par le Maître d'Ouvrage à l'Entrepreneur, comme mentionné ci-après, l'Entrepreneur s'engage à exécuter les Travaux et à reprendre toutes les malfaçons y afférentes en conformité absolue avec les dispositions du Marché.

Le Maître d'Ouvrage s'engage à payer à l'Entrepreneur, à titre de rétribution pour l'exécution et l'achèvement des Travaux et la reprise des malfaçons y afférentes, les sommes prévues au Marché ou toutes autres sommes qui peuvent être payables au titre des dispositions du Marché, et de la manière stipulée au Marché.

LES PARTIES au contrat ont signé le marché en conformité avec les lois de leurs pays respectifs, les jours et années mentionnées ci-dessous.

Signé, Fait à Dakar, le

Pour l'Entrepreneur / le
Fournisseur

Le Directeur Général

Pour l'autorité Contractante/MAIRIE DE
NIORO DU RIP

Le Maire

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

REGION DE KAOLACK

DEPARTEMENT DE NIORO DU RIP

COMMUNE DE NIORO



République du Sénégal

REGION DE KAOLACK

DEPARTEMENT DE NIORO DU RIP

COMMUNE DE NIORO DU RIP

MAIRIE DE NIORO DU RIP

Hôtel de ville de Nioro du rip

Tél. (221) 77 658 63 32

Mail : elhadjiarou@gmail.com

Demande de Renseignements et de Prix à compétition restreinte

T_CNR_004/2022 NIORO DU RIP

Cet Avis de Demande et de Renseignement de Prix fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Soleil du.....

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

REGION DE KAOLACK

DEPARTEMENT DE NIORO DU RIP

COMMUNE DE NIORO



La mairie de nioro à travers son budget va financer *LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DES QUARTIERS PERIPHERIQUES DE NIORO DU RIP D'UN LINEAIRE DE 1986 M.*

La mairie sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour :

LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU AEP DES QUARTIERS PERIPHERIQUES DE NIORO DU RIP (LINEAIRE : 1986 M)

La passation du marché sera conduite par Demande de Renseignement et de Prix à compétition restreinte telle que défini dans le Décret 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant le Code des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier complet à l'adresse mentionnée ci-après : auprès du secrétariat de la commune, Tel : 77 658 63 32 ; mail : elhadjarou@gmail.com et prendre connaissance des documents de DRP à l'adresse mentionnée ci-après : mairie de la commune de Nioro du Rip, Le document de la Demande de Renseignement et de Prix à compétition restreinte sera remis sur place.

Les offres devront être soumises auprès du secrétariat de la commune, Tel : 77 658 63 32 ; mail : elhadjarou@gmail.com au plus tard le 27 octobre à 10h 00mns TU. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

REGION DE KAOLACK

DEPARTEMENT DE NIORO DU RIP

COMMUNE DE NIORO



Les offres devront demeurer valides pendant une durée de soixante (30) jours à compter de la date limite de soumission.

Le Maire

Momath BA

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

REGION DE KAOLACK

DEPARTEMENT DE NIORO DU RIP

COMMUNE DE NIORO



MAIRIE DE NIORO DU RIP

Hôtel de ville de Nioro du rip

Tél. (221) 77 658 63 32

Mail : elhadjarou@gmail.com

ATTESTATION DE VISITE

Je soussigné,

certifie avoir fait visiter au mandataire de.....

les quartiers où doivent être réaliser l'extension du réseau AEP, conformément à la Demande de Renseignement et de Prix à compétition restreinte (Réf. DRP

T_CNR_004/2022 NIORO DU RIP relative aux TRAVAUX:

EXTENSION DU RESEAU AEP DES QUARTIERS PERIPHERIQUES DE NIORO DU RIP (LINEAIRE : 1986 m).

En foi de quoi la présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Le représentant de la mairie